

Relevé de décisions du Conseil d'Administration du 11 octobre 2017

Lors de cette séance, réunie sous la présidence de Monsieur Frédéric Pichard, le Conseil d'Administration :

- ✓ A décidé d'organiser la phase 1 des Championnats de l'Ain à Bourg en Bresse le dimanche 21 janvier 2018. Cette phase sera consacrée aux simples (hommes et femmes). Les bénévoles et salariés du comité gèreront la partie sportive et la buvette.
- ✓ A décidé que la seconde phase des Championnats de l'Ain se déroulera à Trévoux les 23 et 24 juin 2018 (doubles et mixtes pour les adultes, simples pour les jeunes). Le comité s'occupera de la partie sportive. Le club de Trévoux sera en charge de la buvette.
- ✓ A décidé que l'appel à candidature pour les prochains Championnats de l'Ain se fera tous les deux ans (soit 4 éditions).
- ✓ Demande à Laurent et Antoine de mettre à plat leurs missions respectives sous la forme d'une fiche de poste pour visualiser réellement le temps alloué aux différentes tâches. Quelques membres du CA rencontreront ensuite les salariés pour en discuter en petit comité.
- ✓ A décidé de l'organisation d'un séminaire entre les élus du CA pour discuter de la politique générale que le comité veut mener. Ce séminaire aura lieu le samedi 2 décembre de 9h à 13h au siège de l'association (AGLCA) sans les salariés.
- ✓ A décidé que la prochaine réunion du CA aura lieu le mercredi 13 décembre à 19h30 au siège de l'association (AGLCA) en présence des salariés.
- ✓ A décidé de rembourser les bénévoles qui se déplacent pour du coaching (TRJ, TIDJ) en prenant en compte les personnes transportés, adultes ou jeunes, à hauteur de 0,10€/km par personne (en plus du remboursement classique des kilomètres parcourues). Cela favorise les déplacements écoresponsables.

Fait le 11 octobre 2017 à Bourg en Bresse.

Mr le président Frédéric Pichard